

Lettre ouverte à tous les conseillers nationaux : il faut inscrire le Hamas sur la liste des organisations terroristes

De nombreux pays ont déjà fait le pas de déclarer officiellement le Hamas organisation terroriste. La Suisse, elle, a jusqu'à présent rejeté toutes les interventions en ce sens. Futur CH demande au Conseil national, qui traite une nouvelle intervention à ce sujet dans sa session actuelle, de l'approuver pour interdire enfin le Hamas.

La Grande-Bretagne a inscrit le Hamas dans son intégralité sur la liste des organisations terroristes en novembre 2021. La ministre britannique de l'Intérieur, Priti Patel, a justifié cette mesure en déclarant sur Twitter que le Hamas « dispose d'importantes capacités terroristes » et a accès à un armement étendu et sophistiqué, ainsi qu'à des installations d'entraînement au terrorisme. La Grande-Bretagne a donc rejoint les USA, l'UE, Israël et le Japon, qui l'avaient déjà déclaré organisation terroriste.

En Suisse, au contraire, tous les postulats demandant une interdiction du Hamas ont jusqu'à présent été rejetés. Dans sa session en cours, le Conseil national traite une initiative parlementaire visant à classer le Hamas parmi les organisations terroristes, extrémistes et islamistes radicales. (21.478 « Interdire le Hamas, organisation terroriste islamique »). Futur CH mais aussi les deux faitières juives de Suisse sont d'avis que cette mesure n'a que trop tardé. En mai 2021 déjà, la Fédération suisse des communautés israélites et la Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse ont demandé que le Hamas soit classé parmi les organisations terroristes. « En Suisse, le Hamas va et vient tout à sa guise, collecte des dons et vaque à ses opérations financières », écrivaient-elles dans une déclaration commune, estimant cette situation inacceptable.

Fondé en 1987, le Hamas est responsable de l'assassinat de centaines de civils israéliens ; ses liens avec les Frères musulmans et l'Iran sont connus. De plus, il détient la majorité au parlement de l'Autorité palestinienne et c'est le plus grand parmi de nombreux mouvements de militants islamistes palestiniens. Il rejette clairement tout processus de paix avec Israël et a pour but explicite la destruction de ce pays.

Futur CH soutient vivement l'appel à considérer officiellement le Hamas comme une organisation terroriste. La Suisse n'a que trop attendu pour donner un signal clair contre le terrorisme et contre l'antisémitisme international. À propos de l'interdiction, la ministre britannique de l'Intérieur Priti Patel a déclaré : « Le Hamas est fondamentalement antisémite. Et l'antisémitisme est un mal persistant que je ne tolérerai jamais. Les Juifs se sentent régulièrement en danger – à l'école, dans les rues, lorsqu'ils prient, chez eux et en ligne. »

Il est grand temps que la Suisse elle aussi interdise le Hamas.



Michael Freiburghaus
Président Fondation Futur CH



Beatrice Gall
Directrice Fondation Futur CH